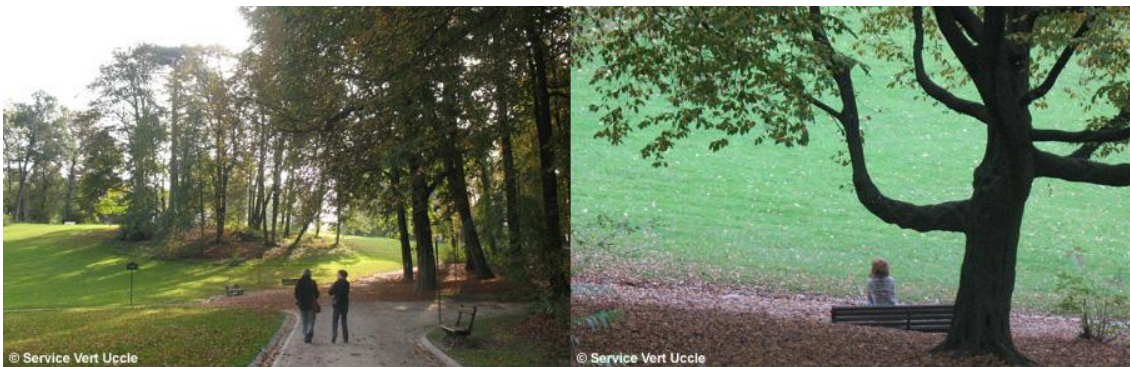




LE PARC DE WOLVENDAEL

Un grand parc urbain à l'anglaise

Autrefois, domaine campagnard de familles fortunées bruxelloises qui venaient y passer la belle saison, le Wolvendael à Uccle est l'un des parcs publics majeurs de l'agglomération bruxelloise : par sa taille, par son relief tout en mouvement, par la beauté des paysages qu'il dessine.



UN PEU D'HISTOIRE

C'est dans un cartulaire de l'abbaye d'Afflighem datant de 1209 que l'on trouve la première mention du site. On y parle d'une terre appelée « woluesdal » (étymologiquement « vallon tournant ») située près d'un méandre du ruisseau d'Uccle (Ukkelbeek). Une terre qui, à cette époque, était mise tantôt en culture, tantôt en pâture. Le Dieweg et le chemin du Crabbegat (trou aux crabes) qui la longent au pied du coteau, existaient eux aussi au Moyen Age. Le Crabbegat est d'ailleurs le dernier chemin creux authentique de l'agglomération bruxelloise.

Il faut attendre le 18^e siècle pour pouvoir suivre de manière plus précise la destinée de la terre de Wolvendael. Elle est vendue en 1715 par un certain Jean-François Slijppen à Eugène-Henri Fricx. Un nom connu des historiens et des cartographes. Imprimeur de son état, l'homme réalisa en effet de nombreuses cartes, aujourd'hui fort utiles à l'histoire de son époque. Wolvendael, d'une superficie d'environ 2 hectares, était alors une terre portant un jardin, des bosquets et un verger. Ce sont les propriétaires suivants, les de Fraula, qui firent construire le premier château non loin de l'actuelle avenue de Fré. La famille, originaire de Naples, avait été anoblie par la cour d'Autriche. Wolvendael passa ensuite aux mains des Vanderborght à qui l'on doit, probablement dans les années 1760, l'actuel château.

A l'époque hollandaise, la belle « campagne » des Vanderborght devint la résidence d'une famille princière : les de Looz-Corswarem, puis celle du comte Jacques André Coghen qui deviendra le premier ministre des finances de la Belgique indépendante. Celui-ci agrandit la propriété en achetant à la commune d'Uccle le ravin, une ancienne voirie qui longeait son domaine, mais qui n'avait plus la largeur réglementaire pour le charroi. A la place du premier petit château, il fait construire une orangerie pour y remiser sa calèche et y abriter durant l'hiver ses collections horticoles. Pour la petite histoire, sachez que Laure, sa petite-fille n'est autre que la grand-mère paternelle de la reine Paola.

En 1887, le domaine de Wolvendael est vendu à Charles Balsler, un banquier d'origine allemande qui lui-même le cédera en 1909 au baron Léon Janssen. Ce dernier est l'une des figures marquantes du monde économique de l'époque : débutant dans l'immobilier, il fut pendant 33 ans à la tête de la Compagnie des Tramways bruxellois avant de devenir, en 1905 directeur de la fameuse Société générale.



En achetant les parcelles et les bois avoisinants, il va étendre le domaine de Wolvendael (18 hectares en 1913) et l'aménage en parc à l'anglaise. Cependant, entre le ravin et l'avenue Stroobant, il fait dessiner sur plus d'un hectare, un jardin à la française composé de parterres gazonnés ceinturés d'un cordon de fleurs. A l'emplacement actuel de l'Athénée royal Madeleine Jacquemotte, il plante un vaste verger. Il comble aussi l'étang qui se trouvait devant le château et agrandit ce dernier.

Le baron Janssen était aussi un grand amateur d'art. Découvrant à Amsterdam un pavillon de style Louis XV en mauvais état, il l'achète et le fait remonter à la lisière de son parc. Des sculptures, des fontaines, des vases décoratifs ornent les allées.

Afin que le domaine ne soit pas morcelé après sa mort, le baron Janssen le vend à la commune d'Uccle en 1921. Elle en fera alors un parc public qu'elle gère encore aujourd'hui.

DESCRIPTIF GENERAL : FAÇONNE PAR LE RELIEF, CARENE PAR SES GRANDS ARBRES

Occupant le versant sud de la vallée de l'Ukkelbeek, le parc de Wolvendael est caractérisé par une forte dénivellation : près de 40 mètres entre le Dieweg au sud et l'avenue De Fré à l'extrême nord ! Un relief qui, renforcé ou aplani ici et là par les travaux de terrassements menés à l'initiative du baron Janssen, s'est admirablement plié aux règles esthétiques des parcs dits « à l'anglaise ». Les sentiers, les massifs et les bouquets d'arbres disposés judicieusement dans le paysage, utilisent donc le relief pour ménager des points de vue et restituer la beauté d'une nature recréée le plus naturellement possible. Du haut du parc, par temps clair, la vue plonge jusqu'à Forest.

Le parc de Wolvendael est à ce titre une belle réussite. Il compte deux hêtraies, l'une au nord, l'autre le long du ravin. De magnifiques bouquets d'arbres – certains bleus ou rouges – retiennent le regard. Les sentiers onduleux à travers les pelouses, offrant des points de vue à chaque fois différents ; car un parc à l'anglaise est conçu pour ne jamais se livrer d'un seul regard.

L'eau est à nouveau présente au Wolvendael grâce à la création récente de deux nouveaux plans d'eau : l'un devant le château près de l'avenue De Fré (comme autrefois), l'autre, comportant une petite cascade, à l'emplacement du mini-golf.

Une plaine de jeux entièrement rénovée offre une aire récréative aux enfants.

FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

Impossible de rester insensible à la beauté des arbres du Wolvendael. Une vingtaine d'entre eux figurent sur la liste des arbres remarquables de la Région bruxelloise. En l'occurrence, le groupe de marronniers (*Aesculus hippocastanum*) se trouvant à droite du chemin d'accès de l'avenue De Fré ; des hêtres (*Fagus sylvatica*), un immense noyer noir (*Juglans nigra*), un très beau cyprès chauve de Louisiane (*Taxodium distichum*), deux tilleuls argentés pleureurs (*Tilia x petiolaris*)... Une jolie drève de tilleuls (*Tillia platyphyllas*) mène vers le Dieweg. N'oublions pas les deux vieilles hêtraies et en particulier celle qui, tapissant le ravin, confère à cet endroit une ambiance très particulière et sans doute unique à Bruxelles.

L'avifaune est composée d'espèces très répandues à Bruxelles (pies, pigeons ramiers...), mais aussi de perruches et de pics verts.

Des renards ont élu domicile dans le parc et il n'est pas rare d'y croiser un écureuil.



PRINCIPE DE GESTION

Vieillissant, le parc de Wolvendael était en mauvais état et nécessitait une rénovation. Elle est en cours depuis 2005 grâce à une collaboration entre l'Etat fédéral, la Région de Bruxelles-Capitale et la Commune d'Uccle. Dans un premier temps, des études historique (le parc est classé), botanique, phytosanitaire, pédologique et hydraulique ont permis de dresser un état des lieux afin d'y adapter les aménagements futurs.

Dans une première phase de travaux, plus de 250 arbres ont été abattus (puis essouchés), soit parce qu'ils étaient malades ou dangereux, soit parce qu'il fallait éclaircir certains peuplements ou certaines parties du sous-bois, soit encore pour mettre en valeur des sujets plus intéressants ayant besoin de place pour se développer. Les autres arbres ont été élagués. C'est la Commune qui est aujourd'hui chargée de la replantation.

La seconde phase a concerné la remise en état des chemins et la récolte des eaux de surface et de ruissellement. Pour éviter de saturer le réseau d'égout par temps de fortes pluies, trois bassins de rétention ont été construits, les principaux chemins ont été dotés d'avaloirs et deux étangs ont été creusés. En servant aussi de bassins d'orage, ces étangs récupèrent les eaux de ruissellement qui, quand elles étaient très importantes, inondaient la rue Rouge, voire même l'avenue De Fré.

Outre l'éclairage de l'allée transversale conduisant de l'arrêt de tram situé en face de la rue Klipveld à l'école technique, les travaux de rénovation du parc vont désormais se concentrer sur la réfection des entrées, des murets qui le ceinturent et des chemins aux abords du château. Puis, ce sera la reconstruction du pont du Crabbegat.

La Commune compte aussi remplacer ou rénover le mobilier du parc (bancs, poubelles) et poser une clôture rigide pour fermer convenablement le parc du côté du Crabbegat.

MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

MONUMENTS

Le château (1763)

Conseiller communal de Bruxelles, Guillaume Vanderborcht fait édifier dans sa propriété de Wolvendael « une campagne » à l'architecture très simple et au décor dépouillé. De tradition classique, la demeure n'a qu'un seul étage sous un toit à la Mansard (toiture à pans brisés) ; la terrasse à gradins qui permet d'accéder au portail d'entrée est délimitée par deux sphinx. Avec ses 39 fenêtres, la bâtisse est cependant considérée par le cadastre de 1813 comme la plus grande demeure d'Uccle. Un siècle plus tard, le baron Janssen fait agrandir le château (qui en perdra sa symétrie). Devenu propriété communale en 1921, il accueillera l'association « Uccle, Centre d'Art », puis, à partir de 1930, l'Athénée communal. Aujourd'hui, l'école des arts plastiques et visuels de la commune d'Uccle y a ses locaux.



© Service Vert Uccle



© Service Vert Uccle

Le pavillon Louis XV (ca. 1745)

Classé en 1977, ce petit édifice de style français avait été édifié à Amsterdam dans le jardin d'un riche marchand juif portugais, Aaron de Joseph de Pinto. Quand le baron Janssen le découvrit en 1909, il était en piteux état. Il l'acheta et le fit remonter pierre par pierre dans le parc de son château ucclais. Entièrement restauré, il y aménagea des salons dans le style raffiné des petits appartements de Versailles. Surmonté d'un dôme en plomb, le pavillon présente une profusion de décors : frise sculptée, mascarons, sculptures, médaillon, hauts-reliefs, stucs, panneaux peints, rocailles... La commune d'Uccle a fait procéder récemment à sa complète restauration. Un restaurant a pris possession des lieux qui s'ouvrent aussi à la culture.

Le puits d'apparat

Il se situe dans le parc non loin du pavillon Louis XV. A-t-il été installé par le baron Janssen ? C'est probable, mais pas certifié. L'intérêt du puits repose sur les bas-reliefs qui ornent sa margelle. Ils représentent sur chacune des faces un enfant joufflu, tantôt de face, un couteau de chasse à la main, tantôt de profil, tenant une flèche.

Le théâtre de verdure

Quand le parc de Wolvendael est devenu public, chaque été, des représentations ou des concerts se déroulaient au théâtre de verdure ; une habitude que le Centre culturel d'Uccle a relancé ces dernières années. Le plateau est formé d'un terre-plein surélevé soutenu par des enrochements. A l'arrière, un petit bâtiment appelé « la bergerie », sert de local pour les comédiens. Il est actuellement en rénovation.

SCULPTURES

Allégorie du printemps (1924)

Commandé à Frans Huygelen (1878-1940) pour le jardin d'un sénateur anversois, ce bas-relief représente sous les traits d'une femme, la nature à son éveil. Elle est tirée du sommeil de l'hiver par de petits angelots qui la parent ensuite de fleurs et l'embrassent au moment de l'adieu. La frise fut rachetée en 1953 à son commanditaire par des amis du sculpteur ucclais qui voulaient l'honorer et se trouve aujourd'hui sur un monument en pierre bleue au fond d'une pelouse non loin du château de Wolvendael.

Banc (1938)

Ce banc en pierre blanche est un hommage à l'un des présidents de l'association « Uccle, Centre d'Art », le peintre Maurice Guilbert (1876-1933). Il se trouve juste à côté du château.

Hommage Charles De Coster (1927)

Le père de Thijl Ulenspiegel était un client du « Cornet », un cabaret fréquenté par des artistes, à l'angle du Crabbegat et de l'avenue De Fré. Un bas-relief, placé sur le mur extérieur de l'orangerie à deux pas de l'endroit, rend aujourd'hui hommage à l'homme de lettres belge.

ESPACES VERTS PROCHEs

- Au nord, le square des Héros.
- Au nord-est, le parc Brugmann et le parc Montjoie.
- A l'est, le parc du château de Zeecrabbe (propriété privée), l'Observatoire royal de Belgique et le Bois de la Cambre.
- A l'ouest, le square Georges Marlow et le jardin François-Vincent Raspail.
- Au sud-ouest, le Keyenbempt.
- Au sud, le cimetière du Dieweg, la réserve du Kinsendaël-Kriekenput, le plateau Engeland, le parc de la Sauvagère et le Kauwberg.



Superficie : 14 hectares 50 ares.

Typologie : Grand parc urbain à l'anglaise.

Propriétaire : Commune d'Uccle

Gestion : Commune d'Uccle

Classement : Le parc de Wolvendael est un site classé (8 novembre 1972), de même que le Crabbegat qui le longe (5 juillet 1989). Le pavillon Louis XV situé dans le parc a été classé comme monument le 19 avril 1977

INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Le parc de Wolvendael est clôturé.

Les grilles du parc sont ouvertes :

- en hiver, de 7h30 à 20h ;
- en été, de 7h30 à 22h.

Des gardiens effectuent de fréquents passages dans le parc.

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous pendant les heures de surveillance aux gardiens du parc.

En cas d'urgence :

Entre 8h et 16h, Administration communale d'Uccle, Service vert : 02/348 65 47.

En dehors des heures de bureau, Police d'Uccle : 02/373 58 11.

EQUIPEMENTS

Pour les enfants de 3 à 12 ans, jeux posés sur des écorces. Théâtre de verdure, bancs, poubelles, toilettes, grilles d'accès, éclairage le long de deux allées du parc.

ENTRÉES

Les accès au parc de Wolvendael, situé à Uccle, se font par le Dieweg, l'avenue Wolvendael, la rue Rouge, l'avenue De Fré et l'avenue Paul Stroobant.

ACCESSIBILITÉ PMR

Les chemins sont larges et en bon état, donc facilement utilisables par les personnes en chaise roulante. Toutefois, le Wolvendael est un parc vallonné avec de fortes pentes entre la partie haute et la partie basse. En choisissant les entrées, il est possible de ne circuler que sur le plateau du haut ou sur le plateau du bas et ainsi éviter les dénivellations importantes.

TRANSPORTS PUBLICS

Bus : 38, 41, 43, 98 (Héros)

Tram : 4, 92 (Héros), 92, 97 (Marlow-Wolvendael-Dieweg)

Train : Uccle Stalle-Uccle Calevoet.



POUR EN SAVOIR PLUS

- Plus d'info sur [les itinéraires culturels de parcs et jardins en Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Visiter la galerie de photos de la [Virtual Landscape Galery](#).
- Plus d'info sur [le patrimoine architectural de la Région](#).
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).
- Plus d'info sur [le pavillon Louis XV](#).

